

A toutes les entreprises assujetties à la convention collective de travail secteur du nettoyage

Genève, le 28 octobre 2011

IMPORTANT
CONDITIONS SALARIALES 2012

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, les partenaires sociaux s'étaient accordés, fin 2009, pour renouveler la Convention collective de travail (CCT) par un nouvel accord couvrant les années 2011 à 2013.

Nous vous avons informé des points nouveaux de la nouvelle CCT à fin 2010 / début 2011. Il nous semble toutefois opportun de vous communiquer à nouveau les conditions salariales 2012.

- **Catégories 4 et 5** : En 2012, tout personnel d'entretien sans certificat de formation effectuant en moyenne plus de 18 heures hebdomadaires devra être considéré comme employé(e) de catégorie 4.
- **Grille des salaires** :

Cat.	Fonctions	2011	2012	2013
1	Nettoyeur(euse) en bâtiment titulaire du CFC	26.30	26.60	26.90
2	Nettoyeur(euse) en bâtiment qualifié(e)	22.15	22.40	22.70
3	Nettoyeur(euse) en bâtiment non-qualifié(e)	21.15	21.40	21.70
4+	Employé(e) d'entretien au bénéfice du certificat de formation	19.35	19.60	19.80
4	Employé(e) d'entretien + de 20h par semaine	19.35		
4	Employé(e) d'entretien + de 18h par semaine		19.35	19.35
5	Employé(e) d'entretien jusqu'à 20h par semaine	18.20		
5	Employé(e) d'entretien jusqu'à 18h par semaine		18.20	18.20
6	Remplaçant(e) Cat 3 / Cat 4+ / Cat 4 / Cat 5	Selon sa catégorie		

- 13^{ème} salaire :

Catégorie	Taux
1-2-3	100%

Catégorie	1 ^{ère} année de service	2 ^{ème} année de service	3 ^{ème} année de service	4 ^{ème} année de service
4 et 4+	2011			
	25%	50%	75%	100%
	2012			
	50%	75%	100%	
	2013			
	100%			

Catégorie	2011	2012	2013
5	50%	75%	100%

Nous vous souhaitons bonne réception de la présente et prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Pour la Commission paritaire
La Secrétaire

